

# Ecole Maternelle St Georges

## Règlement destiné aux parents



Année 2018 – 2019

### **OUVERTURE de L'ÉCOLE - HORAIRES**

L'école est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis selon le calendrier établi.

Les entrées et sorties se font par la porte vitrée de l'école.

Merci de bien respecter les horaires et d'éviter tout retard.

#### LES ENTREES *Le matin :*

**Vous pourrez accompagner votre enfant devant sa classe** entre 8h15 et 8h30 pour les classes de MS, MS/GS et GS qui sont au 1<sup>er</sup> étage et **à partir de 8h30** pour la classe de PS qui se trouve au rez-de-chaussée.

**A 8h30 la classe commence, l'école ferme ses portes.**

Si vous arrivez à ce moment avec votre enfant, vous ne pourrez plus accéder à la classe, une surveillante l'accompagnera elle-même.

*L'après-midi :* L'école recommence à 13h00.

L'accueil des externes se fait de **12h45 à 13h00** à la porte vitrée.

#### LES SORTIES

A l'heure du déjeuner, les enfants sortent à 11h20.

Le soir, à **16h pour la PS, 16h05 pour la MS, 16h10 pour la MS/GS et 16h15 pour la GS**. Si les parents ne viennent pas chercher leur enfant eux-mêmes, le nom de la personne habilitée à le faire devra **impérativement** nous être signalé dans le cahier de correspondance et une pièce d'identité sera nécessaire pour emmener l'enfant.

#### RETARDS

Pensez **toujours** à nous prévenir, nous pourrions rassurer votre enfant qui vous attend impatiemment.

Lors des entrées et sorties, un court échange est toujours possible avec l'enseignante mais il est nécessaire d'utiliser le cahier de correspondance pour un rendez-vous éventuel.

Les chiens ne sont pas admis dans l'enceinte de l'école.

#### SANTE

Les enfants malades doivent rester à la maison. Prévenir l'école le matin même, par téléphone. Au retour de l'enfant, fournir un mot d'excuse et pour les absences de

plus de deux jours, un certificat médical. Veillez à ne remettre en classe qu'un enfant bien rétabli. (Nous n'avons ni personnel, ni infirmerie). Les rendez-vous médicaux doivent être pris en dehors du temps scolaire.

Aucun médicament ne peut être administré à l'école sauf en cas de maladie chronique, comme l'asthme. Il sera obligatoire de constituer un **PAI** (Projet d'Accueil Individualisé), document officiel complété par le médecin traitant, les parents et l'école, et de nous confier le traitement nécessaire.

Tout enfant inscrit doit avoir reçu les vaccinations obligatoires.

Tout élève participe à toutes les activités proposées. Un certificat médical sera nécessaire en cas de dispense d'activités sportives.

#### SITUATION D'URGENCE

Afin que l'école puisse vous joindre en cas de maladie ou d'accident survenu à votre enfant, remplissez très soigneusement les feuilles de renseignements qui vous sont remises à la rentrée. **Nous indiquer par écrit les coordonnées d'une personne qui pourra venir chercher votre enfant en cas d'indisponibilité vous concernant.**

ASSURANCE : Tout élève de l'établissement est obligatoirement inscrit à la Mutuelle St Christophe. Un fascicule est envoyé en juillet.

#### LES ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES

auront lieu pendant la pause méridienne les mardis et jeudis à compter du 11 septembre 2018 jusqu'au 14 juin 2019. Elles peuvent être proposées par les enseignantes si le besoin s'en fait sentir et vous en serez informés par elles.

GARDERIE : Les enfants sont accueillis entre 16h15 et 17h45 sous réserve d'une attitude appropriée. Les enfants doivent apporter un goûter. En cas de retard après 17h45, merci de nous prévenir par téléphone. Si les retards sont répétés, l'enfant n'y sera plus admis. En maternelle, il est possible de venir chercher l'enfant à partir de 17h20. Nous transmettre obligatoirement le numéro de téléphone portable de la personne venant chercher votre enfant. **Une demande de garderie exceptionnelle se fait par écrit sur le cahier de correspondance ou à l'accueil et doit être réglée le jour même dans une enveloppe (5 euros).** Il n'y a pas de garderie les veilles de vacances, hormis la veille des vacances de Noël.

ATELIERS Judo, Danse et Anglais: sortie à 17h45 à la porte vitrée. **Les enfants inscrits aux ateliers ne doivent pas être inscrits en même temps à la garderie.**

CANTINE : C'est un service rendu aux parents ne pouvant pas faire déjeuner leur enfant à la maison. Les élèves accueillis **doivent respecter les règles de bonne tenue**. Il est interdit de jouer avec la nourriture. Si un enfant se voyait être une gêne pour leur bon fonctionnement, il se verrait exclu, ponctuellement ou définitivement après avertissement. **En cas d'allergie alimentaire, un PAI doit être établi entre la**

**famille et l'école. Aucun régime ni dérogation alimentaire ne peuvent être assurés (voir le règlement détaillé)**

**Une demande de cantine exceptionnelle doit se faire par écrit dans le cahier de correspondance ou à l'accueil et doit être réglée le jour même dans une enveloppe (6,00 euros).**

#### **COMPORTEMENT :**

Il est strictement interdit de courir dans les couloirs et escaliers de l'établissement.

**La montée en classe doit se faire en silence et les élèves doivent être rangés.**

**Les déplacements dans les couloirs durant la journée doivent se faire en silence.**

Chaque enfant est accueilli dans un climat que nous souhaitons épanouissant. La politesse, la bienveillance et le respect de l'autre sont des valeurs qui nous importent.

En cas de problème persistant au niveau du comportement ou du non-respect de ce règlement, des sanctions pourront être prises. Elles prendront forme d'une expulsion temporaire voire définitive après avertissement.

#### **ORGANISATION PRATIQUE :**

Un petit sac à dos ou un cartable est demandé afin de ranger le cahier de correspondance qui fait le lien entre les parents et l'école. **Les circulaires y sont remises à vos enfants. Prenez soin de le vérifier tous les soirs, de lire les circulaires, de les signer et de les retourner dès le lendemain si possible.** D'autres informations peuvent aussi être affichées à l'entrée de l'école ou transmises par mail.

**Merci également de vous connecter régulièrement à Ecoldirecte.**

Les jouets et objets personnels, y compris bijoux et parapluies, ne sont pas autorisés ; cela entraînant disputes, perte, dégradation...

**Sont admis :** les livres qui seront lus en classe, les CD, DVD (après accord de l'enseignante), les peluches et "doudous".

De l'eau est proposée en classe. Toutes les sucreries, telles que bonbons, chewing-gum, pâtisseries, canettes sont interdites.

**Pour les goûters d'anniversaire, nous n'acceptons que les gâteaux industriels.**

#### **TENUE VESTIMENTAIRE :**

Une tenue correcte est exigée. Les tatouages et le vernis à ongles sont interdits tout comme les boucles d'oreilles pour les garçons. Tout enfant ayant les cheveux longs doit les attacher. Veillez à vérifier régulièrement la chevelure de votre enfant et à nous signaler rapidement toute contamination. Tous les vêtements doivent être marqués au nom de l'enfant. L'école ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de la perte ou de la détérioration d'un effet personnel.

#### **EVEIL A LA FOI :**

Tous les élèves inscrits à l'école participent à une heure hebdomadaire d'Eveil à la Foi ainsi qu'aux célébrations proposées dans l'année.

**NOS RENCONTRES :** Vous serez conviés à différentes réunions ou fêtes afin de partager des moments de la vie scolaire : réunions avec les enseignantes, séances de théâtre, invitations dans la classe, célébrations.

#### **ACTIVITES PEDAGOGIQUES**

##### **THEATRE**

Un animateur du Théâtre de la Clarté vient tous les quinze jours dans les classes.

Après une collaboration avec chaque enseignant, il propose, en présence de celui-ci, une séquence d'activités théâtrales afin de mieux développer le langage, l'aisance face au groupe, la confiance en soi ainsi que d'autres objectifs pédagogiques.

##### **ANGLAIS**

Une initiation est proposée par les enseignantes elles-mêmes à partir de la GS.

##### **MOTRICITE ET PRATIQUE SPORTIVE**

Ces activités sont proposées par les enseignantes dès la petite section.

De plus, un professeur organise des séances de motricité, une fois par semaine, en demi-groupe ; la séance dure 45'. Prévoyez pour ce jour-là une tenue confortable pour votre enfant : un pantalon type jogging et des baskets sans lacets ; ne porter ni jupe ni robe.

##### **EVALUATION DES COMPETENCES DE L'ENFANT :**

Un cahier de réussite sera remis aux élèves de PS et MS. Les élèves de GS auront un livret de compétences pour la dernière année.

**Chaque famille doit avoir le souci de respecter le règlement comptable.**

**La Directrice reçoit sur rendez-vous à prendre auprès du personnel de l'accueil.**

La signature de ce règlement confirme la lecture et entraîne son acceptation et son respect.

**Date et Signatures des parents :**